## Organisation d'entreprise 3 - FORIF3

Code du module:	FORIF3
Unité capitalisable:	Assemblage d'ordinateurs (ASSOR)
Méthodes d'évaluations fixés:	1
Profession:	Informaticien qualifié
Diplôme / Certificat:	Diplôme d'aptitude professionnelle
Méthodes d'évaluation:	Evaluation continue des compétences

Grille d'évaluation du module en entreprise

1

L'apprenti est en mesure d'assembler des composantes pour former un ordinateur de poste de travail opérationnel, en t compte des indications spécifiques à l'entreprise et au client.

Obligatoire

# **INDICATEURS**

- L'apprenti conseille le client au moment de la sélection des composantes.
- L'apprenti se sert de modes d'emploi.
- L'apprenti assemble l'ordinateur de poste de travail.
- L'apprenti installe le système d'exploitation et les applications conformément aux indications.
- L'apprenti effectue différents tests de fonctionnement.
- L'apprenti met à jour l'inventaire (matériel informatique et logiciels).

- L'apprenti a identifié les différentes composantes et il a décrit leur fonction.
- L'apprenti a assemblé les différentes composantes conformément aux indications internes.
- L'ordinateur de poste de travail fonctionnait correctement.
- L'apprenti a mis à jour l'inventaire.

2

L'apprenti est en mesure de connecter des appareils périphériques à des ordinateurs de poste de travail existants.

Obligatoire

## **INDICATEURS**

- L'apprenti se sert de modes d'emploi.
- L'apprenti contrôle les interactions ainsi que les indications concernant le système d'exploitation et les autres applications.
- L'apprenti connecte l'appareil périphérique avec le matériel de connexion requis.
- · L'apprenti installe les pilotes requis.
- L'apprenti procède de manière systématique lors de l'installation et de la configuration.
- L'apprenti sélectionne les options et les paramètres appropriés.
- L'apprenti contrôle l'installation et la configuration.
- L'apprenti vérifie les conditions légales d'utilisation des logiciels (licence).
- L'apprenti documente les travaux effectués en appliquant un schéma indiqué.

#### **SOCLES**

- L'apprenti a installé le pilote conformément à la version interne indiquée.
- L'apprenti a respecté les conditions de la licence.
- L'appareil périphérique fonctionnait parfaitement.

3

L'apprenti est en mesure de sécuriser des systèmes d'exploitation et des données d'utilisateur conformément aux indications.

Obligatoire

# **INDICATEURS**

- L'apprenti explique et justifie les consignes en matière de sécurisation en vigueur sur les plans des données et du système d'exploitation (backup, protection des données).
- L'apprenti sélectionne des logiciels appropriés pour la sécurisation.
- L'apprenti vérifie l'application compétente des mesures de sécurité indiquées (instructions de backup).
- L'apprenti vérifie le déroulement correct de la procédure de sécurisation.

- L'apprenti a appliqué la stratégie de sécurisation conformément aux indications.
- L'apprenti a expliqué les mesures de sécurisation.
- L'apprenti a effectué toutes les étapes de travail essentielles et il les a expliquées de manière compréhensible.
- · L'apprenti a réussi la sécurisation.

4

L'apprenti est en mesure d'installer et de configurer les réglages de sécurité de base (protection de base) sur l'ordinateu poste de travail, conformément aux indications spécifiques à l'entreprise.

Obligatoire

## **INDICATEURS**

- L'apprenti installe et configure les logiciels de sécurité locaux (par exemple l'antivirus, le pare-feu, le serveur proxy, etc.).
- L'apprenti applique les consignes de sécurité indiquées pour l'ordinateur de poste de travail.
- L'apprenti vérifie l'application compétente des consignes de sécurité indiquées pour l'ordinateur de poste de travail.

#### **SOCLES**

- L'apprenti a expliqué et justifié les consignes en matière de sécurité.
- L'apprenti a effectué les étapes de travail essentielles et il les a expliquées de manière compréhensible.
- L'apprenti a appliqué les consignes en matière de sécurité, conformément aux instructions.
- L'apprenti a réussi à effectuer les réglages de sécurité de base.

5

L'apprenti est en mesure de rédiger des rapports d'activité cohérents et complets.

Obligatoire

## **INDICATEURS**

- L'apprenti documente les étapes de travail effectuées de manière compréhensible.
- L'apprenti applique les règles du traitement de texte.
- L'apprenti se sert des outils de correction automatique.

- L'apprenti a expliqué toutes les étapes de travail essentielles de manière compréhensible.
- L'apprenti a formaté la documentation de manière compétente et, dans une large mesure, sans commettre d'erreur.

6

L'apprenti est en mesure de tenir compte des commentaires de manière constructive.

Sélective

## **INDICATEURS**

- L'apprenti est à l'écoute de ses collaborateurs.
- · L'apprenti accepte les critiques.
- L'apprenti prend connaissance des erreurs.
- L'apprenti tient compte des commentaires.

## **SOCLES**

- L'apprenti était en mesure d'expliquer son comportement et, le cas échéant, ses erreurs après avoir pris connaissance des commentaires.
- L'apprenti a adapté son comportement en fonction des commentaires.

7

L'apprenti est en mesure de s'impliquer de manière constructive dans un groupe de travail et de contribuer à entretenir climat positif au sein de l'entreprise.

Sélective

## **INDICATEURS**

- L'apprenti adopte une attitude prévenante à l'égard de ses collaborateurs.
- L'apprenti s'intègre au sein du groupe.
- L'apprenti transmet les explications de manière compréhensible.
- L'apprenti s'applique à améliorer le climat au sein de l'entreprise ainsi que les procédures.

- L'apprenti a apprécié ses collaborateurs en fonction de critères d'évaluation objectifs.
- L'apprenti a manifesté son aptitude à travailler en équipe.
- L'apprenti a contribué à la préservation ou à l'amélioration de la qualité du climat au sein de l'entreprise.